

Chabreloche

Conseil municipal du 11 décembre 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Christian Barges, maire, et a examiné les dossiers suivants :

- 1) Convention avec le SIEG : délégation est accordée au maire pour la signature des conventions relatives aux travaux d'éclairage public ou d'alimentation en électricité.
- 2) Délibération contre la réforme de la Taxe Professionnelle et contre la réforme des collectivités territoriales : le conseil municipal approuve la motion déposée par le Conseil Général et l'Association des maires ruraux contre ces projets de réformes.
- 3) Subventions pour rénovation de façades : deux subventions sont votées : à madame Jeanine Pastorek pour 1349,50 €, à monsieur Etienne Gardette pour 1396 €.
- 4) Le projet d'avenant au contrat de concession du gaz (Gaz Réseau Distribution France) est approuvé.
- 5) ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) : le renouvellement de la convention avec cette assistance technique fournie par l'Etat (DDEA) pour la gestion de la voirie et la circulation, l'entretien de la voirie, le conseil pour l'habitat et l'aménagement du territoire, est voté.
- 6) Travaux de la mairie : un avenant pour « travaux d'électricité non prévus et impératifs pour des raisons de sécurité et travaux de mise aux normes » est adopté.
- 7) Délégation est donnée au maire pour signer les conventions de stage ; une gratification sera octroyée aux stagiaires pour indemnités de frais occasionnés.
- 8) Information et communication : le nouveau site Internet de la commune est mis en ligne depuis le 1^{er} décembre ; le bulletin annuel d'informations municipales paraîtra début janvier 2010.
- 9) Social : les colis pour les personnes âgées de la commune ont été confectionnés et seront distribués par les conseillères et conseillers municipaux dans les jours qui viennent.